

REUNION DE LA COMMISSION DISCIPLINE

03 septembre 2011 & 21 septembre 2011

Siège du Comité Régional du Centre à Orléans

Présents : Mme PEUDUPIN Annie ; Mrs THUILLIER Eric, COHEN Serge et CHION Didier

Absent : GLOGOWSKI Stanislas

RAPPEL DES FAITS

Des incidents graves se sont déroulés, le 1^{er} mai 2011, lors de la Coupe du Centre de Water-Polo, à BOURGES et le Comité du Centre de Natation a été amené à entamer une procédure disciplinaire à l'encontre de Christophe POLLET (USM Montargis) pour insultes et attitude agressive à l'égard des arbitres ainsi qu'une procédure disciplinaire à l'encontre de M. Bastien VIGOUROUX (USM Saran) pour coups et blessures sur la personne de Christophe POLLET.

ETUDE DU DOSSIER

Après avoir reçu le rapport de Patrick GASTOU, chargé de l'instruction des dossiers disciplinaires, les membres de l'organisme disciplinaire se sont réunis, samedi 03 septembre, au siège du Comité Régional du Centre pour statuer sur ce dossier. Ils ont reçu, successivement, Christophe POLLET et Bastien VIGOUROUX qui sont venus s'expliquer sur les faits qui leur sont reprochés.

Après avoir longuement échangé sur ce dossier, les membres de l'organisme disciplinaire n'ont pris aucune décision et ont demandé un délai de réflexion supplémentaire et un complément d'informations à Michel SAUGET, Président du Comité du Centre.

Le mercredi 21 septembre, une nouvelle réunion s'est tenue au siège du Comité du Centre avec la présence d'Elisabeth KLEIN (Présidente de la Commission Régionale de Water-Polo, présente à Bourges lors des incidents), de Michel SAUGET et de Patrick GASTOU.

Après avoir obtenu des explications complémentaires et des réponses aux questions qu'ils se posaient, les membres de l'organisme disciplinaire présents ont pu statuer définitivement sur ce dossier et ont pris, en aparté, les décisions qui suivent.

DECISION DE LA COMMISSION

Les personnes présentes ont, à l'unanimité, pris les décisions suivantes :

- 4 matches de suspension dont 2 matches fermes et 2 matches avec sursis assortis d'une période de mise à l'épreuve de 6 mois à l'encontre de Christophe POLLET
- 6 matches de suspension dont 4 matches fermes et 2 matches avec sursis assortis d'une période de mise à l'épreuve de 12 mois à l'encontre de Bastien VIGOUROUX
- 4 matches de suspension avec sursis à l'encontre de Thomas CHYTIL assorti d'un avertissement pour non-respect des arbitres
- 2 matches de suspension avec sursis à l'encontre de Nicolas COUTURIER

REMARQUES DE LA COMMISSION

La lecture du rapport établi par Patrick GASTOU et l'audition des différentes personnes, amènent les membres de la Commission à faire les remarques suivantes :

- Pour les saisons à venir, le Comité Régional doit impérativement revoir l'organisation de la Coupe du Centre de Water-Polo, notamment en insistant sur l'interdiction de l'alcool au cours de la compétition et en faisant respecter l'établissement des feuilles de matches et la tenue vestimentaire des arbitres conformément aux règlements sportifs
- Le laxisme apparent des arbitres du match Orléans/Montargis est très regrettable puisqu'à l'origine des incidents
- La non-prise de responsabilité des Présidents des clubs présents est également très regrettable
- Le refus de Thierry BEAUFORT d'abriter un match conjointement avec Christophe POLLET est inadmissible de la part d'un arbitre et d'un Président de club.

Pour le Président de la Commission de Discipline,
Le rapporteur,



Serge COHEN,